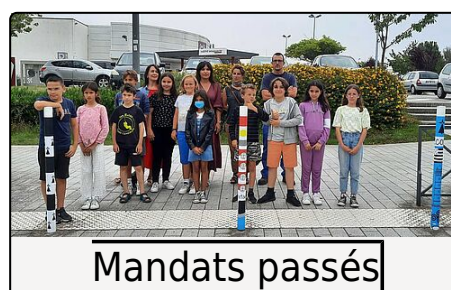


[Accueil](#)

[Vie municipale](#)

[Conseil des enfants](#)

Conseil des enfants



Non au harcèlement

Le Conseil municipal des enfants (CME) de Lorient a réalisé un court-métrage sur le thème du harcèlement à l'école.

Le film, en noir et blanc, raconte une histoire comme il en existe malheureusement trop dans la vie

réelle, celle d'un harcèlement quotidien subi par un écolier.

Ce court-métrage est l'aboutissement d'un travail d'équipe de plusieurs mois. Épaulés par les animateurs du CME, les jeunes élus ont effectué des recherches sur les dispositifs de sensibilisation déjà existants et réfléchi ensemble à ce qu'ils souhaitaient concrètement mettre en place.

Rappelons que les victimes ou témoins de harcèlement peuvent appeler le 3020 (numéro gratuit *Face au harcèlement*) ou le 3018 (numéro gratuit *Face au cyberharcèlement*).

Le Conseil des enfants... c'est quoi ?

Porter la parole de ses camarades

À Lorient, depuis 1988, les enfants ont aussi leur mot à dire ! Les adultes, le maire et le conseil municipal leur ont permis de participer à la vie de la commune en créant le **conseil municipal des enfants**.

Il compte 50 enfants, âgés entre 9 et 11 ans. Élus pour 18 mois, les jeunes conseillers font des propositions, agissent et donnent leur avis.

A travers de nombreuses actions (sur les thèmes de la solidarité, de l'environnement, des loisirs, du sport, de la santé ou bien encore des

aménagements urbains...), les conseillers ont le souci d'améliorer leur **cadre de vie** et démontrent tout au long de leur mandat **qu'ils savent défendre leurs idées et respecter leur engagement vis à vis de leurs électeurs.**